

Prostitution de rue à Lausanne : de l'indifférence à la cohabitation

Le quartier de Sévelin/Sébeillon est à l'aube d'une mutation importante. Se pose dès lors la question de la cohabitation entre les futurs projets d'habitations prévus dès 2015 et une zone de prostitution de rue existant depuis des années, activité économique légale au-delà de toutes les questions morales qu'elle peut soulever.

Mettre en place des mesures durables en quelques mois seulement laisse les Verts dubitatifs : l'occasion de réussir une cohabitation efficiente et harmonieuse est en effet unique, ne négligeons pas cette étape cruciale de réflexion et de recherche de solutions ! C'est dans cet état d'esprit que les Verts ont soumis plusieurs propositions à la Municipalité.

Nous partons tout d'abord du principe qu'une seule et unique zone de prostitution de rue, redessinée intelligemment, est une nécessité : ceci permet d'assurer une plus grande sécurité pour les prostitué-e-s et un accès facilité pour la police et les organisations de prévention. En amont, institutionnaliser des rencontres pluridisciplinaires entre tous les acteurs est urgent : Ville, Canton, brigades des mœurs des deux niveaux, associations de prévention, travailleurs/euses du sexe, représentants des riverains actuels et futurs (habitants, écoles, bureaux), urbanistes chargés de dessiner ce futur quartier. Quant à l'aménagement du périmètre de prostitution, il doit être pensé de A à Z en termes de salubrité et de sécurité : éclairage et mobilier urbain adaptés, occupation du terrain par la police et les associations de prévention afin d'éviter que des clans et/ou des réseaux ne s'installent sur la place publique, éloignement des personnes qui gravitent autour des prostitué-e-s (voyeurs, dealers, souteneurs) et qui créent un sentiment d'insécurité.

Du côté de la prévention, il apparaît indispensable d'instaurer une obligation d'annonce pour les personnes venant se prostituer : une telle mesure permettra une prévention efficace auprès de ces personnes, tant pour leur sécurité que pour limiter les nuisances déplorées actuellement. Sans oublier de mener des actions auprès des clients pour les informer sur les risques sanitaires ainsi que sur la question de la traite.

Enfin, la mesure la plus pragmatique aux yeux des Verts consisterait à ouvrir un lieu de travail tenu par une association, des prostitué-e-s, voire la commune de Lausanne. Ce lieu permettrait aux travailleurs/euses du sexe de fournir leurs prestations dans les meilleures conditions possibles : à proximité du périmètre de prostitution, avec un prix de location correct, des règles très strictes en termes d'heures de travail, de salubrité et d'hygiène, protection des travailleurs/euses du sexe, etc.

L'usage d'un quartier est un droit partagé : il est donc urgent et indispensable d'en considérer tous les acteurs à égalité.

Isabelle Mayor
Conseillère communale